



La FSU a participé activement au CNS et au GT15 du ministère ainsi qu'au Groupement Académique de Suivi obtenant ainsi quelques avancées pour les personnels de la Formation Continue des Adultes, en particulier pour les contractuels administratifs qui ont obtenu la possibilité d'exercer à temps plein avec un contrat à 100% au lieu du plafond à 70%. Il en a été de même pour la récréation des GRETA et de la représentation des personnels, en particulier en commission du personnel, devenue obligatoire et de leur exercice du droit de vote en assemblée générale.

D'autres travaux ont été menés à leur terme en particulier sur la qualification des types d'heures d'intervention des formateurs, mais les textes ne sont pas parus. Il en est de même de la réflexion menée sur la transparence et l'équité des indemnités des personnels de direction et de gestion (IPDG qui deviendraient des IFFCA).

Quant à la revalorisation de la fonction des CFC, le travail n'a pas réellement commencé : tout est à démarrer.

Lors de l'audience de la FSU au ministère, le 24 octobre dernier, la DGESCO nous a annoncé que les travaux du GT15 n'étaient pas une priorité actuellement et qu'il fallait attendre les conclusions de la réforme professionnelle pour envisager une éventuelle reprise des travaux, soit après mars 2018.

Nous sommes donc très inquiets sur la place et l'avenir de la FCA de l'Education Nationale. Il semble en effet que le gouvernement ne reconnaisse pas ou peu la place importante de l'Education Nationale dans la formation professionnelle, en particulier avec les lycées professionnels, les enseignements technologiques et postbac, la formation professionnelle continue qualifiante et certifiante des GRETA.

Par ailleurs l'AFPA nationale, pourtant partenaire des GRETA dans l'académie de Lille, a vivement critiqué la stratégie organisationnelle et financière des GRETA, donc concurrentielle, se repositionnant ainsi comme la seule interlocutrice « acceptable » sur la formation professionnelle auprès de l'Etat.

La FSU rappelle donc que l'Education Nationale a toute sa place dans la réforme de la formation professionnelle et que les syndicats représentatifs de l'Education Nationale doivent siéger au sein des discussions pour entre autres, défendre l'offre de formation des GRETA.

Dans l'académie de Lille, sur le bilan stratégique, la FSU se félicite qu'une évaluation ait été mise en place. Les conditions de sa mise en œuvre respectent les personnels et l'anonymat indispensable à une évaluation sereine. Si le nombre de réponses est en baisse, certains axes de travail comme la démarche qualité sont bien perçue, d'autant plus important que c'est une obligation de par la loi. Cette démarche qualité est confortée dans le document d'orientation remis aux partenaires sociaux en vue de l'écriture du projet de loi de la réforme de la formation professionnelle, de l'assurance chômage et de l'apprentissage.

Néanmoins il nous semble également opportun qu'un bilan de la fonction de directeur opérationnel et des services du GIP FCIP soit mis en œuvre en cette fin de cycle stratégique.

Comme la FSU le pressentait, la DSP et les partenariats sont ressentis par les personnels qui l'ont mis en œuvre comme une menace et certains ont vu leurs conditions de travail se dégrader fortement. Cette dégradation s'est renforcée avec l'annonce de la fin de la DSP et la baisse du Chiffre d'affaire du Programme Régional de formation. En témoigne, les représentants

des personnels au Greta Grand Artois qui ont décidé de démissionner de leur mandat de représentants des personnels : ils ont alerté à de nombreuses reprises la direction du GRETA sur les difficultés des personnels et n'ont pas été entendu. Pire, leur travail est nié au sein des instances et est réduit à un seul rôle de caution aux décisions de la direction, surtout quand il s'agit de supprimer des postes de formateurs. Le mode d'organisation et les décisions descendantes qui remettent en cause les missions des personnels sont une forme de management par la pression, inacceptable par la FSU. Dans cette période d'incertitude sur l'avenir de l'activité des GRETA, la FSU alerte Monsieur le Recteur pour que la souffrance des personnels soit entendue et que soient respectés les droits de tous les personnels dans ce GRETA.

Sur l'avenir de l'activité des GRETA, la DSP s'arrête le 31 décembre 2017, et en attendant le SIEG qui se mettra en place le 1^{er} septembre 2018, la région a-t-elle communiqué sur ses intentions dans cette période transitoire ? Quelles seront les conséquences pour l'activité des GRETA par rapport à cette formation ? Des postes de personnels permanents titulaires et contractuels sont en jeu.

La FSU alerte également sur le non remplacement de 2 CFC pour arrêt de travail au Greta Grand Artois, 2 CFC au GIP et d'un poste non pourvu sur le GRETA Grand littoral.

Quel dispositif est envisagé par Monsieur le Recteur pour pallier ces absences de personnels ? La FSU rappelle son exigence, à savoir que les postes de CFC soient attribués à des personnels de l'Education Nationale pour exercer de réelles missions de CFC.

Comme lors du Groupe Académique de Suivi de la réforme de la FCA, la FSU réitère sa demande de groupes de travail dans le style du GAS, qui permettent de suivre l'activité du réseau de la F.C.A. et de partager les informations collectivement, indispensable en cette période de réforme de la formation professionnelle et donc d'incertitude pour les GRETA.